

Assistants maternels

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser l'application des règles de gestion et de rémunération

Public Visé

- Agents du secteur de la petite enfance assurant le fonctionnement des crèches familiales municipales
- Agents territoriaux chargés de la gestion administrative des assistants maternels employés par les communes

Pré Requis

- Avoir en gestion administrative des assistants maternels, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'application des règles de gestion et de rémunération

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'applications pratiques
- Moyens pédagogiques et encadrement : Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, expert du statut de la fonction publique et des contractuels

Parcours pédagogique

• Introduction

- Statut juridique des assistants maternels
- Point sur les textes applicables aux personnels employés par les collectivités territoriales
- Droits et obligations

• Agrément et formation obligatoire (principes)

• Conditions de recrutement

- Conditions générales d'accès aux emplois publics
- Contenu du contrat de travail

• Rémunération

- Salaire et ses compléments Indemnités et fournitures destinées à l'entretien de l'enfant : définition des frais couverts, montant
- Cotisations sociales : définition, assiette
- Régime fiscal : système spécifique d'imposition

• Temps de travail et congés

• Protection sociale

- Régime de sécurité sociale
- Obligation de l'employeur en cas de maladie : indemnités complémentaires aux IJ
- Conditions de reprise à l'issue d'un congé pour raison de santé

• Cessation de fonctions

- Licenciement
- Démission
- Non renouvellement du contrat de travail (en cas de CDD)

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 260.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 160.00



Contactez-nous !

Patricia CHOU VAN
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391411
Mail : patricia.chouivan@adiaj.org